

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 11/01/2023

ÉVACUATION DU CAMPEMENT ILLICITE « PYRAMIDES » SITUÉ AVENUE LÉON JOUHAUX À LILLE

Le mercredi 11 janvier 2023

Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a fait procéder ce 11 janvier 2023, à l'évacuation des terrains occupés illégalement à Lille sur le site dit des « Pyramides », en application des ordonnances rendues par le Tribunal administratif de Lille les 22 septembre et 8 décembre 2022.

Compte tenu des conditions de vie indignes et dangereuses (risques sanitaires, risques d'incendie...) pour les personnes et notamment les jeunes enfants vivant sur ces terrains, il était nécessaire de procéder à leur évacuation. L'État s'est attaché à proposer une solution d'hébergement durable à une majorité des personnes occupant ce site depuis plusieurs mois. Chaque personne vivant sur ce campement a fait l'objet d'un diagnostic social réalisé par l'association mandatée par l'État et 64 personnes dont 33 mineurs se sont vus proposer une solution d'hébergement durable adaptée à leur situation.

Certaines personnes n'ont pas fait l'objet d'une prise en charge parce qu'elles sont très défavorablement connues des services de police.

Les familles hébergées bénéficieront d'un accompagnement renforcé, en particulier en matière d'insertion professionnelle, de scolarisation des enfants et de suivi sanitaire, assuré par « La Sauvegarde du Nord » et l'association « AFEJI ». Impliquées depuis plusieurs années auprès des personnes migrantes intra-européennes, ces deux associations vont s'attacher à inscrire ces familles dans un parcours d'intégration et les aider à accéder, à terme, au logement et à l'emploi.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle Tél : 03 20 30 52 50

Mél: pref-communication@nord.gouv.fr







